Championnat de France TR-TU-GAc

Trophée National Individuel GAc

Lyon – les 7, 8 et 9 juin 2014

INFORMATIONS TECHNIQUES - Déroulement

Cette compétition est organisée par la Fédération Française de Gymnastique, selon le règlement technique fédéral 2013-2014. Elle accueillera les filières nationales et fédérales en trampoline tumbling et gymnastique acrobatique, ainsi que la filière jeunesse pour le tumbling.

ECHAUFFEMENTS :
Lors de la compétition:

Les échauffements spécifiques se dérouleront en salle d'échauffement. Cette dernière est équipée de 4 trampolines (2 Ultimates – 2 Premium), d'un praticable et d'une piste de tumbling. Les gymnastes peuvent y accéder 1h avant le début de leur compétition. Quelques minutes de préparation seront accordées aux gymnastes sur le plateau de compétition suite à leur défilé d'entrée. Pour le Trophée National GAc, il n'y aura pas d'échauffement spécifique sur le plateau. Tous les gymnastes doivent être en tenue de compétition lors des échauffements sur le plateau de compétition.

ENTRAÎNEMENTS SUR PLATEAU DE COMPETITION (Réservé aux participants du CDF)

Les entrainements du vendredi 6 juin seront organisés par groupes afin de fluidifier l'accès au matériel de compétition. Ils auront lieu de 14h à 21h. Le dernier créneau sera en accès libre à tous les clubs. Les clubs souhaitant qu'un créneau leur soit attribué le vendredi après-midi doivent s'inscrire en cliquant sur le lien suivant , et ce avant **le lundi 19 mai, 23h59.**

Procédure : Entrer le nom du club, le nombre de gymnastes concernés et l'heure à partir de laquelle vous pouvez vous entraîner. Le planning d'entraînement sera disponible sur le site de la FFGYM la semaine suivant la clôture des engagements. La durée des créneaux et le nombre de gymnastes par groupe est tributaire des inscriptions des clubs. Dans le cas où plusieurs clubs arrivent simultanément, la priorité sera donnée à ceux qui auront enregistré leur réponse les premiers.

MATERIEL DE COMPETITION
Gymnova (TR : toiles 5X4)

CERTIFICATS DE PERFORMANCE

Pour concourir dans certaines catégories, les gymnastes doivent être en possession d'un certificat de performance (cf brochure technique). Les clubs n'ayant pas envoyé leurs certificats avant le 31 janvier et dont les gymnastes ne figurent pas sur la liste des certificats en règle doivent présenter ce certificat à l'accueil lorsqu'ils viennent retirer leur dossier.

Ces certificats sont valables un an de date à date. Les gymnastes qui ne seront pas en mesure de présenter ce document ne seront pas autorisés à concourir.

JUGEMENT

Les clubs engagent leurs juges par internet en même temps que leurs gymnastes (catégories juges TR – juges GAc – juges TU). Ils doivent respecter le niveau de juge requis pour officier sur la compétition (cf brochure TSA – généralités).
La réunion de juges est obligatoire. Tout juge absent lors de la réunion ne pourra juger.
Les carnets de formation des juges seront exigés pour valider les participations. Ces derniers doivent être à jour, remplis, et comporter obligatoirement une photo.
Les juges doivent être licenciés à la fédération. Les licences seront contrôlées lors de la réunion des juges.
En TR et TU, les juges présents lors de la réunion de juges du vendredi soir n'ont pas d'obligation de se rendre à celle du samedi matin. Ils doivent participer obligatoirement à l'une ou l'autre de ces réunions.
En Gymnastique Acrobatique, les juges devront posséder les feuilles de notation officielles pour l'exécution et l'artistique.

CARTES DE COMPETITION

Championnat de France : Seul le modèle officiel est accepté. En GAc, Son mode d'emploi est à télécharger sur le site fédéral : www.ffgym.com/extranet/base documentaire/ technique et sportif/Gymnastique Acrobatique

Les cartes en TR et TU doivent être déposées à l'accueil au plus tard 2H avant le début de la compétition.

Pour la GAC, les cartes de compétition doivent être envoyées via le formulaire disponible sur le mini site dans les jours prochains **au plus tard le 28 mai** (soit 10 jours avant le début de la compétition).

Trophée National GAc : Les cartes de compétition devront être remises à l'arrivée en salle d'échauffement.

MUSIQUES & SACEM

En GYMNASTIQUE ACROBATIQUE, la diffusion des musiques se fera EXCLUSIVEMENT sur support numérique.

Afin de simplifier la gestion des musiques et fiches SACEM, tous vos fichiers « musiques » devront être transmis avant le **28 mai**, à l'aide du formulaire électronique disponible sur le mini site dans les jours prochains. Les musiques doivent être numérisées au format MP3 (Tutoriel disponible sur le mini-site prochainement).

INFORMATIONS SACEM : N'oubliez pas de compléter les informations SACEM via le formulaire disponible sur le mini site dans les jours prochains ou à défaut de compléter la fiche téléchargeable prochainement et de la déposer à l'accueil dès votre arrivée.

Afin de respecter vos droits sur les créations et montages musicaux, la Fédération Française de Gymnastique s'engage à respecter les droits d'auteur et de ne diffuser aucune des données enregistrées.

En cas de difficultés, vous pouvez écrire dès maintenant pour de plus amples informations à l'adresse e-mail suivante : musiques@francepromogym.com musiques@francepromogym.com

PLANNING PROVISOIRE

Le programme prévisionnel est téléchargeable en pièce jointe, il est établi sous réserve des effectifs engagés. Les catégories positionnées en fin de matinée ou début d'après-midi peuvent être amenées à changer de demi-journée.

PROGRAMME DEFINITIF et ORDRE DE PASSAGE

Ils seront diffusés sur site fédéral, après les engagements.

GYMNASTES SELECTIONNES

La liste des gymnastes sélectionnés est disponible sur le site de la FFGYM.

ENGAGEMENTS

La date de forclusion des engagements techniques et financiers est fixée au **lundi 19 mai, 23h59.**

Les engagements se feront par internet selon la nouvelle procédure de la Fédération.

Tous les gymnastes sélectionnés pour le championnat de France et le Trophée National Individuel sont automatiquement engagés. Les clubs doivent supprimer de la liste les gymnastes forfaits et valider la liste définitive de leurs participants. Les engagements seront validés à réception du paiement des droits d'engagement.

DROITS D'ENGAGEMENT

Filière Fédérale et Trophée National Individuel GAc :

Trampoline Individuel et Tumbling : 25 euros par gymnaste

Trampoline Synchronisé et Gymnastique Acrobatique : 30 euros par formation

Filière Nationale

Trampoline Individuel et Tumbling : 43 euros par gymnaste

Trampoline Synchronisé et Gymnastique Acrobatique : 42 euros par formation

CHAMPIONNAT DE France PAR EQUIPE GAc

Les clubs souhaitant s'inscrire au classement par équipe fédéral ou national doivent se déclarer et donner la composition de leur équipe via le formulaire disponible sur le mini-site prochainement et ce, avant le **28 mai** :
Ce classement ne donne pas lieu à des droits d'engagement supplémentaires.

En cas de forfait d'un des groupes composant l'équipe, cette dernière peut être modifiée jusqu'à 48h avant le début de compétition via le formulaire.

FORFAITS

Les forfaits pourront être déclarés à l'issue des engagements en remplissant le formulaire disponible sur le mini-site.